

**Master 2 - Droit pénal et science criminelle**  
**Parcours Droit répressif économique - en Apprentissage**  
Enseignements et contrôle des connaissances : 2026-2028

**Heures de formation** 298,00  
**Heures de suivi et d'accompagnement** 10,00  
**Total :** 308,00

Enseignements	Organisation pédagogique							Modalités de contrôle de connaissance et de compétences (M3C) Session unique				
	ECTS	Semestre d'enseignement	Langue	cours ouvert mobilité	Cours 26-27	TD 26-27	Volume horaire	Descriptif	Contrôle continu		Examen terminal	
									Coefficient CC	Coefficient CT	Nature	Durée (heures)
60				298,00	0,00	4,0						
<b>Droit répressif de l'entreprise</b>												
UE 1.1.1 : Dispositifs anti blanchiment et anti corruption	6	Semestre 1			28,0				15	45	écrit	3h
UE 1.1.2 : Droit répressif des sociétés	6	Semestre 1			23,0					60	écrit	3h
<b>Droit répressif de l'activité économique</b>												
UE 1.2.1 : Droit répressif de la concurrence	5	Semestre 1			23,0					50	oral commun	
UE 1.2.2 : Droit répressif de la consommation	5	Semestre 1			23,0					50		
UE 1.2.3 : Droit répressif du traitement informatisé de données	3	Semestre 1			10,0					30	oral commun	
UE 1.2.4 : Droit répressif de la publicité et de la communication	2	Semestre 1			6,0					20		
<b>Langues</b>												
UE 1.3.1 : anglais juridique	3	Semestre 1			10,0				30			
<b>Droit répressif de l'entreprise</b>												
UE 2.1.1 : Droit répressif du travail	6	Semestre 2			33,0				15	45	écrit	3h
UE 2.1.2 : Droit répressif boursier	6	Semestre 2			23,0					60	écrit	3h
UE 2.1.3 : Droit des saisies et confiscations	3	Semestre 2			10,0					30	écrit ou oral	1h si écrit
<b>Droit répressif de l'environnement économique</b>												
UE 2.2.1 : Droit répressif fiscal	3	Semestre 2			23,0					30	oral commun	
UE 2.2.2 : Droit répressif douanier	3	Semestre 2			10,0					30		
UE 2.2.3 : Droit répressif de l'environnement	3	Semestre 2			10,0					30	oral commun	
UE 2.2.4 : Droit répressif bancaire	2	Semestre 2			6,0					20		
<b>Langues</b>												
UE 2.3.1 : Anglais juridique	2	Semestre 2			10,0				20			
<b>Professionalisation des apprentis</b>												
UE 1.5.1 : Partage de l'expérience professionnelle		Semestres 1 et 2			30,0							
UE 1.5.2 : Suivi et évaluation d'expérience en milieu professionnel	2	Semestre 2					4,0		20		Rapport écrit	soutenance 2h
UE 1.5.3 : Intégration dans l'entreprise		Semestre 1			10,0							
UE 2.5.5 : Valorisation de l'expérience professionnelle		Semestre 2			10,0							

Le volume horaire total de formation à prendre en considération pour un diplôme donné est celui figurant dans le calendrier d'alternance.

Il est admis qu'une journée à l'université correspond à 7h de temps de formation apprenant. Ce dernier est notamment composé :

- des heures de face-à-face pédagogique,
- des heures de suivi et d'accompagnement,
- des temps d'études et de recherche,
- des temps d'évaluation,
- etc.